



Dossenheim-
sur-Zinsel



Bulletin municipal

S'Dossmer Blattel

Décembre 2021





Edito et sommaire



Edito

**Chers concitoyens,
Mes très chers Dossmer,**

Nous allons bientôt détacher les dernières pages de notre éphéméride et nous tourner vers 2022. Pour nous tous, c'est encore une année assez difficile qui s'achève en raison des contraintes sanitaires que nous avons plus ou moins bien vécues. Je crois que cette période a profondément changé notre mode de vie et notre manière de se projeter vers l'avenir.

En ce temps de Noël, il faut néanmoins garder la foi dans les beaux jours à venir. En ce qui me concerne, je retiendrai surtout que c'est une nouvelle année qui débute. Et avec elle de nouveaux projets à réaliser. Et ça tombe bien puisque nous n'en manquons pas.

Je peux vous assurer que depuis deux ans, nous avons la volonté d'agir. Et nous nous efforçons d'avancer tout en gardant à l'esprit que la mise en œuvre de nos projets doit s'inscrire dans le cadre d'une réelle maîtrise budgétaire.

2022 devrait donc être l'année où nos premiers « grands chantiers » pourront se concrétiser. Les premiers travaux de rénovation de la mairie vont débiter au printemps pour une durée d'un an. Après de longues concertations, avec l'appui de l'Etat et des partenaires institutionnels, le mur d'enceinte et le Refuge fortifié seront finalement totalement réhabilités. L'achèvement des travaux est prévu pour 2023. Le carrefour du pont et la montée du Tilleul seront également aménagés. La piste cyclable devrait enfin voir le jour avec un nouvel itinéraire. Et nous travaillons déjà pour la suite... En effet, nous souhaitons aménager une nouvelle zone artisanale et un nouveau lotissement car la demande est forte. Notre vœu de trouver un promoteur immobilier en vue de construire une résidence non médicalisée pour seniors autonomes est également en train de se réaliser.

Mais gardons-nous de vouloir fanfaronner ; « Eigenlob stinkt » dit le vieil adage alsacien. Nous sommes conscients que la route est longue et parfois semée d'embûches. En témoigne le retard pris dans la création de la zone à vocation médicale et paramédicale.

La sagesse des bâtisseurs nous enseigne que « rien de grand ne s'accomplit jamais sans la fraternité et l'entraide des hommes ». Quelle meilleure transition pour vous dire que nous avons besoin de votre soutien afin que nous puissions accomplir ensemble de belles choses pour notre bien-être commun. Sans aucun doute, la notion du « bien-vivre ensemble » doit constituer la pierre angulaire de notre philosophie.

C'est sur ces paroles pleines d'espoir que s'achève mon édito.

Au nom de toute l'équipe municipale, je vous souhaite de passer de très agréables fêtes de fin d'année. Nous allons surtout et tous nous souhaiter une année 2022 plus heureuse et plus sereine.

Très sincèrement.

Votre Maire, **Fabrice ENSMINGER**

Sommaire

Arrêt sur images p.3

Actualités p.5

Rencontre p.7

Urbanisme et travaux p.8

Sport, culture et animation p.14

Vie scolaire, enfance et culte p.18

Environnement, tourisme, forêt p.21

Associations et commerçants p.22

Agenda p.23

Etat civil p.25

Points divers p.27

Numéros utiles p.32



Arrêt sur images



Matinée citoyenne

Après un printemps et un été très humides, la commune avait bien besoin d'un grand nettoyage et surtout d'un désherbage important. Ce n'est pas moins d'une centaine de bénévoles qui s'est retrouvée au point de rendez-vous habituel à la salle de la Zinsel, **samedi 18 septembre** dès 8h du matin, pour s'attaquer à la tâche.

De plus, cette année, bon nombre d'associations ont prêté main forte et se sont attelées au nettoyage des espaces qu'elles utilisent tout au long de l'année.



Comme lors de chacune des éditions précédentes, de nombreux concitoyens ont également participé à cette action en nettoyant les abords de leur domicile.

Les efforts conjugués de toutes les personnes présentes ont redonné à notre village sa propreté et son aspect convivial.

La matinée s'est achevée autour d'une bonne pizza partagée dans le respect des règles sanitaires et dans la bonne humeur.



Nous nous réjouissons de constater que l'entretien de votre cadre de vie fait partie de vos préoccupations et vous remercions pour votre participation active à cette matinée citoyenne.



Après-midi du patrimoine

A l'occasion de cette manifestation organisée à l'échelon européen depuis quelques années, deux temps forts ont été organisés dans la commune, pour permettre à ses habitants de découvrir ou de redécouvrir son patrimoine.

Une **visite guidée du village**, sous la houlette de **Daniel Haeffner**, a permis à un premier groupe de visiteurs de partir à la découverte des trésors du village. Il va sans dire que grâce à ses connaissances historiques et à ses explications, Daniel a su, comme toujours, captiver son public lors d'un parcours passant par tous les lieux emblématiques.

Par ailleurs, **Rodolphe Ledermann**, avec l'aval de M. Strohmenger, le nouveau propriétaire du **Château du Hunebourg** et grâce à sa parfaite connaissance des lieux, a proposé une visite bien documentée, ponctuée d'intéressantes et croustillantes anecdotes.

C'est en tout une centaine de participants qui a profité de ce bel après-midi ensoleillé pour participer à l'une ou à l'autre des visites. Merci à nos deux guides, qui ont pris de leur temps pour partager leurs connaissances et leur passion pour notre village.



Annulé l'an passé en raison de la situation sanitaire, le Messti est de retour à Dossenheim et avec lui son cortège d'animations sur trois jours de fête.



Les réjouissances ont démarré le samedi soir avec aux commandes l'association Dossenheim Animations. Sur scène, Robin Léon, star alsacienne du schlager, puis Peter Wackel, chanteur allemand, Koenig à Majorque, ont assuré le show avec des tubes et des musiques après-ski. Pas moins de 1200 personnes se sont retrouvées jusqu'au petit matin, heureuses de fouler la piste de danse. Cette soirée ne pouvait se dérouler sans un bel hommage des bénévoles à leur défunt président, Willy.

Le cortège composé des chars des conscrits, du S'Krutkepfeltheater et d'anciens conscrits s'est élancé dans les rues du village le dimanche après-midi. Il était attendu de pied ferme, au vu du grand nombre de spectateurs tout au long du parcours emprunté par les différents chars. Cerise sur le gâteau : le soleil s'est invité à la fête. Labkueche, bonbons, décibels et bonne humeur étaient au rendez-vous, sans oublier le vin d'honneur au parking du Soleil, qui portait bien son nom ce jour-là.



En parallèle, les associations Tennis de Table Dossenheim et Alliance du trèfle ont accueilli dans la salle un show hip-hop suivi d'une animation musicale assurée par l'orchestre Dominos. C'était également l'occasion de faire un passage à la bibliothèque pour y découvrir une exposition de jouets anciens.

Lundi, le club de badminton, Les Volants de la Zinsel, et Dossenheim Animations ont clôturé le Messti avec la traditionnelle soirée harengs à la salle de la Zinsel où l'animation musicale a été assurée par l'orchestre Santa Rosa.

Même Émile a quitté le carrefour pour assister à la fête, curieux de vivre le Indianer Messti. Il a tout naturellement repris ses quartiers après s'être remis de la soirée.



Wie esch bios de Emile? / Mais où est donc passé Emile ?



Petits et grands, vous aurez tous remarqué au début de l'Automne l'arrivée de ce drôle de concitoyen au cœur de notre village. Il n'a pas su résister à la beauté du site et s'y est temporairement installé pour y engranger ses récoltes.

Un peu surpris au départ, nous nous sommes habitués à le trouver là à toute heure de la journée, comme s'il avait toujours habité l'endroit.

Le 26 octobre au matin, stupeur, la grange est déserte. Ne reste que la « Kütsch » - charrette à bras - abandonnée. Ja was esch jetzt loos ? - mais que se passe-t-il donc ? - Pourquoi notre Emile n'est-il pas là pour nous saluer, qu'a-t-il bien pu lui arriver ? Une enquête est aussitôt engagée...

Le week-end précédent le fameux mardi de cette disparition inexplicable, notre Emile a été plutôt intrigué dès le samedi soir : « Donder Watter ! » - « Sapisti ! ».

C'est quoi tout ce raffut ? On dirait de la musique de sauvages ! Et toutes ces voitures qui passent et repassent ? Et ces gens qui déambulent devant chez moi en beuglant et riant à n'importe quelle heure ? Des esch yo nemmi meijlich ! - C'est insupportable ! - Was esch nomme met de Dossmer loos ? - Que se passe-t-il donc avec les Dossenheimois ? - Sen de jetzt ganz verrückt ? - Sont-ils donc devenus complètement fous ?

Le dimanche est encore plus irréaliste : déplacements en masse, coups de klaxons répétés, passage de tracteurs un jour chômé, qui plus est, tractant des charrettes avec des drôles d'oiseaux déguisés, flonflons jusqu'à une heure très avancée... Ja gebts dann kenn Reij mee en dem Dorf ? - N'est-il plus possible d'être tranquille dans ce village ? -

En dressant l'oreille, au fil des conversations, Emile comprend qu'il assiste là à un événement majeur du village : le Messti, et que ce n'est pas terminé.

Le lundi soir, piqué par la curiosité, il se joint à un groupe de joyeux drilles et les accompagne à la salle, au « Hari Owe » dont il a tant entendu parler. L'histoire ne dit pas comment il a passé le contrôle du pass sanitaire, mais il s'est régalé. « Dü, do esch ebs loos gsënn, dee Dossmer kenne einer drüf mache ! » - « Quelle ambiance, les Dossenheimois savent s'amuser ! ». Il en a même perdu son... jo des esch net so wichtig ! - c'est sans importance !

Le retour au petit matin a été un peu plus compliqué... il a été bien content de pouvoir profiter de l'invitation de l'un de ses voisins pour se requinquer, avant de retourner à ses quartiers. Dès le mercredi il a repris son poste, légèrement échevelé, pour nous regarder passer d'un air amusé. Il a appris bien des choses sur ces Dossmer. Avec lui, une chose est sûre, nos secrets seront bien gardés : « Was am Messti em Sääl passert, bleibt em Sääl ! » - « ce qui se passe à la salle au messti, reste à la salle ! ».



Actualités

Fermetures exceptionnelles

La Mairie et l'agence postale seront fermées du vendredi **24 décembre** au dimanche **2 janvier** inclus. Aucune permanence des adjoints ne sera assurée durant cette période.

Actualités commerciales



ECS Lambert



18 rue de la Gare
Tél : 07 71 18 71 61

Depuis peu, la commune s'est enrichie d'une nouvelle enseigne : ECS Lambert. L'entreprise est spécialisée dans tout type de dépannage et de travaux de chauffage, d'électricité et de salle de bain.

Plus d'informations sur : www.ecs-lambert.fr



Le fil à coudre

Veuillez noter que la couturière de notre commune a cessé son activité et fermé son entreprise « **Le fil à coudre** ».

Réunions publiques

La municipalité avait pris un engagement fort en souhaitant se rendre dans les quartiers de Dossenheim-sur-Zinsel afin d'écouter et d'échanger avec les riverains. Depuis le mois de juin, avec enfin la possibilité de se retrouver, plusieurs réunions publiques ont eu lieu pour partager le ressenti des concitoyens et leur exposer différentes projections.

• Rencontres de quartiers



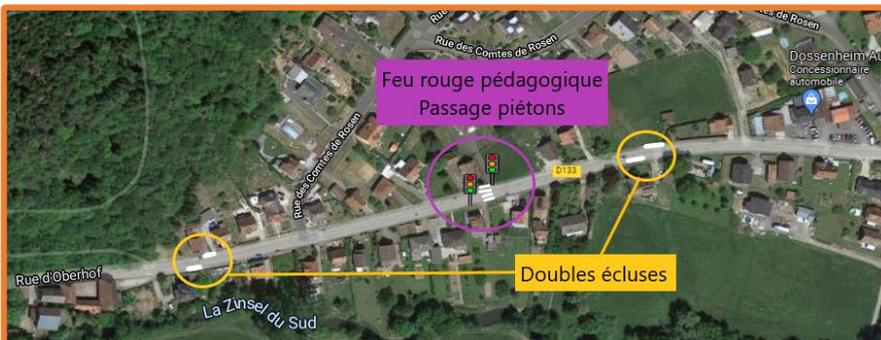
Sur invitation du maire, une quinzaine de personnes des **rues du Moulin et des Forgerons** a rencontré une délégation de la municipalité dans leur quartier au mois de juin et une trentaine d'habitants de la rue d'Oberhof s'était donné rendez-vous à la salle de la Zinsel en juillet.

Ces réunions ont été l'occasion d'aborder un certain nombre de points et tout particulièrement des problèmes de **stationnement**, de **circulation** et de **sécurité**.

En effet, les véhicules en stationnement dans les rues du Moulin et des Forgerons gênent la circulation des camions qui s'y engagent et notamment du camion-poubelle. Après l'exposition des faits, des échanges autour de solutions ont été abordés : le marquage jaune au sol ou encore la pose d'un bac à fleurs pour réguler le stationnement, la possibilité d'apposer un panneau à l'entrée de la rue du Moulin afin d'en limiter l'accès aux poids lourds.



Quant à la **rue d'Oberhof**, elle est jugée dangereuse par une partie des riverains, le **trafic routier** y est important et les **vitesse excessive**.



Parmi les différentes alternatives proposées avec leur lot d'avantages et d'inconvénients, les riverains ont voté à la majorité pour la réalisation de deux « **doubles écluses** » (à l'entrée du village et avant le garage Fiat) et d'un **feu rouge pédagogique** (approximativement au centre de la rue d'Oberhof).

Ces aménagements ont pour but d'une part de faire ralentir les véhicules qui devront emprunter les écluses, et d'autre part de récompenser le civisme des conducteurs qui verront le feu passer au vert en cas de respect de la limitation de vitesse (50 km/h).

Un premier bilan a été dressé. Les résultats sont très satisfaisants en termes de réduction de vitesse :

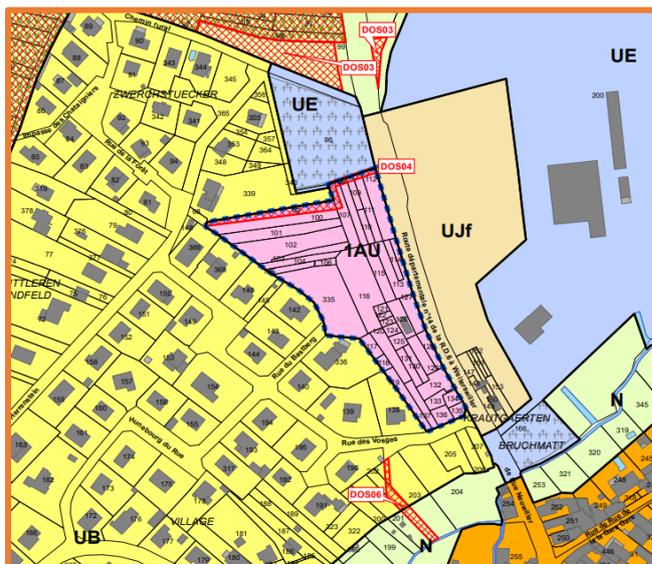
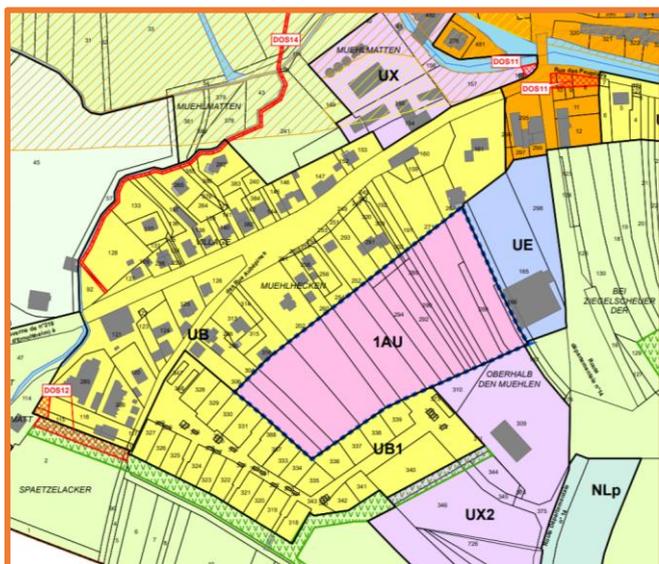
- avant l'écluse la vitesse V85 (vitesse pratiquée par 85% des usagers) était de 62 km/h (64 km/h dans le sens sortant) et 60 km/h pour les poids lourds,
- pendant la période de mise en place de l'écluse test, la vitesse V85 a été ramenée à 50 km/h (soit une baisse de 12 km/h) et 49 km/h pour les poids lourds (soit une baisse de 11 km/h).

● Réunions au sujet des futurs lotissements

Deux réunions publiques se sont tenues en septembre concernant l'aménagement des rues de Neuwiller et des Aubépines.

Le Plan Biodiversité et la récente loi « Climat et Résilience » ont pour objectif de limiter la consommation de nouveaux espaces et, lorsque c'est impossible, de « rendre à la nature » l'équivalent des superficies consommées. En introduisant des notions telles que la « Zéro Artificialisation Nette », ces nouvelles mesures vont révolutionner le domaine de l'urbanisme. Cela a amené la municipalité à un constat : les deux potentiels lotissements tels qu'ils sont fléchés dans le PLUi (Plan Local d'Urbanisme intercommunal) seront les derniers pour Dossenheim.

Les deux zones concernées (zones 1AU sur le PLUi) sont la **2^e tranche du lotissement du Tilleul** et le **lotissement au Grès des Jardins** à la sortie de Dossenheim vers Neuwiller à côté du cimetière protestant.



Les propriétaires des parcelles susceptibles d'être impactées par la création d'un de ces lotissements ont été conviés. L'équipe municipale leur a exposé les faits, les conséquences de la loi « Climat et Résilience » puis a abordé les différentes alternatives possibles sur la réalisation ou non de ces lotissements.

Chaque propriétaire sera recontacté dans un second temps par la municipalité ou par un aménageur désigné par le Conseil Municipal.

Regroupement de commande de fioul

Le service de commande groupée de fioul domestique a été un réel succès avec plus de 84 000 litres commandés.

Cette opération va être renouvelée en janvier 2022. Les habitants qui désirent s'inscrire et profiter de ce service sont invités à retourner le coupon réponse ci-joint ou à contacter la mairie **AVANT le 7 janvier 2022**.

A noter que les foyers déjà inscrits seront recontactés automatiquement pour un éventuel renouvellement de commande.



Rencontre

Tête-à-tête avec un conseiller municipal

Aujourd'hui, nous vous présentons **Valérie Klein**.

Valérie est mariée et a deux enfants. Elle exerce les fonctions de cadre de santé.

Originaire de Dossenheim, elle a vécu pendant des années dans d'autres communes de la région, avant de retrouver le chemin de notre village.

Des passions, elle en a plusieurs. Celles que nous allons retenir sont la marche nordique et la randonnée. Valérie aime la nature et vous la croiserez peut-être un jour au Daubenschlag, son endroit préféré.

L'envie de devenir conseillère municipale n'était pas une évidence pour Valérie. Mais cette dernière a rapidement été partante pour se lancer dans cette aventure. Elle a été convaincue par l'avenir de notre village, ainsi que par l'intérêt commun à améliorer certaines choses et à l'embellir. L'envie de créer du lien social entre les habitants a fortement joué dans sa prise de décision car les relations humaines sont très importantes pour Valérie.

La conseillère s'investit dans le CCAS pour ce lien intergénérationnel qui lui tient à cœur et qui lui rappelle des souvenirs d'enfance. Sa maman participait au « club féminin », ce moment de partage qui avait lieu le vendredi soir, il y a quelques années.

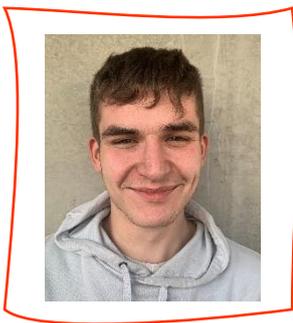
Par l'expérience dûe à son métier, Valérie assure, en partie, la mise en place d'outils pour faciliter la gestion des ressources humaines et administratives. Les entretiens individuels des agents font également partie des tâches qu'elle a acceptées.

Le projet actuel qui lui tient le plus à cœur est celui du carrefour pour son côté patrimonial.



Rencontre avec un agent communal

Cinq questions pour découvrir Louis Reeb



> En quelques mots, qui es-tu ?

Je suis Louis Reeb et j'ai 18 ans. Je suis originaire et habitant de Dossenheim. Mon sport préféré est le tennis de table que je pratique au club du village (TT Dossenheim).

> Depuis combien de temps, travailles-tu pour notre commune ?

Je suis arrivé en septembre 2021, pour un contrat en alternance en vue de la préparation d'un Bac professionnel « Aménagement paysager » au Centre de Formation d'Apprentis (CFA) agricole du Bas-Rhin à Obernai. Au quotidien, je travaille essentiellement avec les deux Frédéric.

> Quelles sont tes missions principales ?

Je n'ai pas une mission en particulier. Les journées ne se ressemblent pas parce que les activités sont très variées (entretien des bâtiments et de la voie publique, gestion des espaces verts, manutention...). Sauf peut-être en été, où il y a essentiellement un travail de tonte et d'entretien des espaces verts.

> Que préfères-tu dans ton métier ?

Je n'ai pas vraiment de préférence. Mais c'est ce que j'apprécie dans ce métier : les travaux sont tous différents, il faut être polyvalent.

> As-tu quelque chose à dire aux Dossmers ?

Je suis fier d'être un Dossmer, j'y ai grandi ! C'est mon village de cœur.



Urbanisme et travaux

Voilà quelques brèves informations sur les principaux projets en cours.



L'ensemble des démarches administratives de l'avant-projet de la **mairie** a été réalisé. Le lancement des marchés publics aura lieu au cours du mois de décembre. Désormais, les habitants seront spectateurs de la phase active des travaux.

La **piste cyclable** initialement envisagée rue des Peupliers connaît un sérieux coup de frein. Pour des raisons de conformité au PLUI et des contraintes environnementales, cet itinéraire est en suspens. D'autres alternatives sont à l'étude, tel qu'un passage via Ernolsheim. La décision finale sera prise au premier trimestre 2022 en espérant que le lancement des travaux pourra se faire au courant de l'année.



Le **restaurant au Soleil** a été vendu. L'acquéreur projette de rénover les lieux et de créer plusieurs appartements ainsi que des locaux commerciaux. Une phase de travaux pourrait impacter le parking adjacent au courant de l'année à venir.

Des études préliminaires ont été menées quant à l'aménagement de la **Montée du Tilleul** par le bureau d'études SODEREF. Un projet de trottoir et de cheminement doux jusqu'aux locaux de Junatur est en passe de réalisation. Les travaux devraient débuter au deuxième semestre 2022.

Avec l'appui financier de la Collectivité européenne d'Alsace et avec les conseils du Parc Naturel Régional des Vosges du Nord, un aménagement de l'entrée de la commune, au niveau du rond-point, a été réfléchi de façon à valoriser l'entrée du PNRVN. Il devrait prochainement voir le jour.



L'intégralité des parcelles du **lotissement du Tilleul** sont réservées ou ont été vendues. Les constructions devraient prendre fin durant l'année 2022, ce qui acterait la fin des travaux d'aménagement en 2023.

La dernière parcelle de 23 ares a été souscrite avec un projet de construction de deux collectifs (12 et 13 logements) dont l'un serait destiné à une population de **seniors** autonomes.

De plus, un projet de **micro-crèche** est en cours de réalisation sur l'une des parcelles. Le permis a été déposé, il est en cours d'instruction. Une ouverture pour la rentrée de septembre 2022 est ambitionnée.

La **zone d'activités** à vocation **médicale et paramédicale** n'a pas encore vu le jour. Toutefois, le projet de **cabinet médical** est toujours d'actualité et devrait connaître son épilogue prochainement. Le permis de construire a d'ores et déjà été accepté, mais l'engagement de construction ne court que jusqu'en 2022. Il en est de même pour la **pharmacie**, dont l'avenir dans notre commune est désormais lié à des autorisations administratives de transfert par l'ARS.



L'acquisition de cinq caméras et d'un système d'enregistrement a été votée en conseil municipal le 9 septembre 2021. Ce projet d'équipement en **vidéoprotection** est rendu nécessaire par les récurrentes dégradations et incivilités du secteur de la rue du Stade, la salle de la Zinsel et de la zone de loisirs. Ce réseau de cinq nouvelles caméras couvrira donc ces différentes zones. Le cahier des charges et la réglementation ont été scrupuleusement respectés et le projet a obtenu l'agrément de la préfecture. Il devrait être installé et opérationnel pour le printemps prochain. Ce dossier dont le budget s'élève à 12 000 € est subventionné à 50 % par la région Grand Est et en partie par l'Etat.

Il ne suffit pas de produire de l'électricité pour avoir le cœur vert. Encore faut-il trouver des consommateurs éclairés et passer à l'acte. Après avoir diagnostiqué et révisé un certain nombre de contrats communaux d'électricité, l'équipe municipale a dégagé les moyens pour pouvoir passer le compteur de la salle de la Zinsel à l'**électricité verte**. C'est un acte citoyen et engagé qui a été validé par le conseil municipal à l'unanimité. Budget en année courante : + 300 à 400 €.



❖ L'avenir du mur fortifié et de l'arrière du Refuge se dessine

En dépit des moyens disponibles et mobilisables limités, l'équipe municipale s'était résolue à déconstruire les habitats anciens du XVIII^e siècle pour rénover le mur d'enceinte et améliorer la sécurisation du carrefour.

Cependant, les résultats des études géotechniques et les différents partenaires ont modifié les perspectives annoncées de déconstruction et orientent désormais le projet vers un **maintien des bâtiments existants**.

Ainsi, le nouvel aménagement qui vous sera présenté prochainement vise à réhabiliter à la fois le mur d'enceinte du XIII^e siècle mais aussi les bâtis du XVIII^e qui témoignent de l'évolution du village au cours du temps.



Ce nouveau projet a été validé par le sous-préfet M. Benoit Vidon, par l'architecte des bâtiments de France M. Sandu Hangan, l'architecte du Parc M. Pascal Demoulin, la représentante de la Collectivité européenne d'Alsace et les représentants de la direction départementale des territoires. Le conseil municipal a validé le nouveau projet lors de sa réunion du 4 novembre 2021.

La commune sera accompagnée par les différents partenaires dans le dépôt des dossiers qui visent à obtenir l'aide du Plan « Avenir Montagne » au printemps 2022.

Bien évidemment en changeant d'objectifs, le projet change également de plan de financement. Voilà le budget prévisionnel :

Dépenses	Montant HT	Origine du financement	Montant HT	%	Etat des sollicitations
Frais d'études	300 000 €	FEDER-FSE+	300 000 €	30%	en cours
Travaux de restauration et d'aménagement du site (Patrimoine)	700 000 €	DSIL Exceptionnelle	400 000 €	40%	en cours
		Région Grand Est / CeA	100 000 €	10%	en cours
Total	1 000 000 €	Fonds propres (dont loto du patrimoine)	200 000 €	20%	acquis
Option scénographie (seconde tranche de travaux)	150 000 €		1 000 000 €	100%	



Parallèlement ce projet est également lauréat du **loto du patrimoine 2021** (catégorie site de maillage du Bas-Rhin). A ce titre il bénéficiera d'une aide substantielle de la **Mission Stéphane Bern** et sera au centre d'une campagne de dons et de mécénats de la part de la Fondation du patrimoine.

Nous ne pouvons que vous inviter à participer activement à cette action qui concerne notre patrimoine commun du village.

Par ailleurs, l'arrière du Refuge est le lieu d'un autre projet de rénovation. Effectivement, à proximité des toilettes publiques, différents espaces vont être réaménagés pour accueillir une salle de réunion, des espaces d'exposition du centre d'interprétation ou encore des zones de stockage du musée.

Une fois les gros travaux de charpente réalisés, une équipe de bénévoles s'est constituée pour oeuvrer à la rénovation de ces espaces dans le cadre de **travaux participatifs**. La municipalité les remercie de leur engagement.

❖ Fleurissement et embellissement du village

Le **groupe de bénévoles pour le fleurissement**, après avoir consciencieusement nettoyé, désherbé et fleuri les parterres du village tout au long de l'été, a mis en place une décoration d'automne originale au niveau du croisement.

Ils ont ensuite, toujours avec le même enthousiasme, réalisé des **décorations de Noël** que vous pouvez admirer à différents endroits de la commune.



L'association Dossme Mini Heimet, avec la participation des enfants du périscolaire, a mis en scène un **Noël alsacien traditionnel**, que vous pouvez voir dans l'ancienne maison Reinhard.

En vous promenant dans les rues du village, vous constaterez que de nombreux particuliers ont également mis leur touche personnelle à cette décoration festive.

Nous remercions toutes celles et ceux, bénévoles, enfants du périscolaire, membres d'associations et particuliers, qui s'investissent tout au long de l'année pour faire du village un endroit où il fait bon vivre.



Comme vous l'aurez constaté, plusieurs endroits de la commune ont fait l'objet d'un réaménagement.



La Place de la Liberté a été entièrement repensée, dans le but de lui donner un côté plus accueillant et surtout pour faciliter son entretien. Grâce aux travaux réalisés en régie par nos employés communaux, le coût des travaux a été limité à un montant de 1 270 €.

L'aire de jeux, pour sa part, a été dotée de nouveaux bancs, plus contemporains et plus confortables. Dès le printemps, une cabane à livres sera accessible à côté des agrès pour les enfants. N'hésitez pas à vous l'approprier pour y déposer ou y prendre des livres.

Par ailleurs, le **pont de la Zinsel** nouvellement restauré a été égayé par des bacs à fleurs ; une belle auge en grès fleurie marque à présent l'entrée de la **rue des Forgerons**, le nouveau **parking** à côté de la Mairie a été aménagé.



D'autres petits travaux sont en cours de réalisation ou sont programmés pour le printemps. Par exemple, l'aménagement de bacs à fleurs dans la rue d'Oberhof, l'installation de nouveaux bancs à la salle de la Zinsel.

❖ Bilan des travaux routiers réalisés par le Centre d'Entretien et d'Intervention de Bouxwiller sur le ban de notre commune



Les travaux d'entretien des chaussées et des ouvrages d'art ont vocation à sauvegarder un patrimoine routier d'une valeur considérable dont l'enjeu nécessite de consacrer chaque année une part importante du budget de la Collectivité Européenne d'Alsace.

Le programme annoncé et réalisé sur le territoire de notre commune est le suivant :

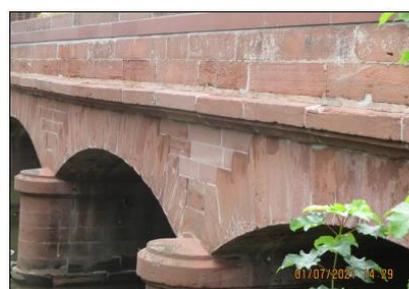
- RD 14 au PR2+ 840 – **Ouvrage sur la Zinsel** : Les travaux ont consisté à reprendre l'étanchéité du tablier, reprendre les corniches, mettre aux normes les garde-corps et élargir le cheminement piéton.

Coût des travaux : 110 507,41 € TTC

Avant les travaux



Après les travaux



- RD 14 entre le PR 3+100 et 1+1900 – **Section en traverse de Dossenheim** : Les travaux ont consisté à renouveler la couche de roulement par la pose de nouveaux enrobés dans la traverse d'agglomération entre l'ouvrage sur la Zinsel et le carrefour avec la rue d'Oberhof.

Coût des travaux : 25 690,50 € TTC

Avant les travaux



Après les travaux



Les efforts consentis par la Collectivité Européenne d'Alsace sur son réseau routier de 6 410 kilomètres ne se déclinent pas qu'en termes financiers, mais aussi en moyens humains. Ainsi, le Centre d'Entretien et d'Intervention de Bouxwiller qui a piloté ce chantier, emploie 17 personnes (agents, secrétariat et encadrement).

❖ Accompagnement des travaux d'amélioration de l'habitat



Réduire sa facture de chauffage, valoriser et sauvegarder son patrimoine vacant, sécuriser ses loyers ou recettes locatives, ou encore adapter son logement ou de celui d'un proche à la perte d'autonomie sont autant de priorités sur lesquels la CeA apporte des solutions à travers son expertise.

Vous êtes propriétaires ou copropriétaires de votre logement, la CeA peut vous accompagner dans votre projet de travaux d'amélioration de votre habitat. En effet, rénover ou adapter son logement c'est améliorer son confort de vie au quotidien et diminuer sa consommation énergétique.

La CeA a mis en place des programmes d'aides pour vous accompagner financièrement avec un suivi à chaque phase de votre projet : choix des travaux à effectuer, demande de subvention, élaboration d'un plan de financement mobilisant toutes les aides possibles ou encore visite d'un ergothérapeute à domicile pour des travaux spécifiques.

Une équipe de professionnels peut intervenir à votre domicile pour vous apporter des conseils en matière de consommation énergétique avec des économies directes sur vos factures d'énergie. Si vous envisagez des « travaux d'amélioration de votre logement », contactez l'opérateur proche de chez vous :

- **travaux de rénovation** : la société URBAM Conseil – tél : 03.29.64.05.90 – mail : pig67@urbam.fr
- **travaux de sauvegarde et de valorisation de l'habitat patrimonial** : le Parc Naturel Régional des Vosges du Nord (Mmes WISSER ou RIWER) – tél : 03 88 01 49 59 – mail : contact@parc-vosges-nord.fr
- **économies sur factures d'énergie** : le SLIME – tél : 03.88.76.63.01 – mail : slime@bas-rhin.fr
- **travaux d'adaptation du logement** : le CEP CICAT – tél : 03.88.76.16.50 - mail : contact@cep-cicat.com

Retrouvez également toutes les informations utiles sur le site de la CeA : <https://www.bas-rhin.fr/habitat-environnement/renover-son-logement/>

Nota du Maire :

D'ici à 2028, le gouvernement veut éradiquer les passoires énergétiques, ces logements qui présentent une consommation de chauffage excessive. Pour cela, les propriétaires sont fortement invités à effectuer les rénovations nécessaires.

A Dossenheim, plusieurs familles ont bénéficié de l'accompagnement de ces services, notamment de l'URBAM. Elles ont ainsi pu faire d'importantes économies sur les travaux de rénovation énergétique et par la suite sur leurs consommations.

A titre d'exemple, une veuve âgée de plus de 70 ans, disposant de revenus limités, a fait faire des travaux d'isolation par des entreprises locales (changement des portes et fenêtres, isolation extérieure/ravalement, isolation des combles, etc.) pour un faible « reste à charge ». Grâce à cette opération, sa consommation de fioul est passée de 4500 litres à 1800 litres par an. Soit une économie de plus de 2500 € par an...

N'hésitez pas à vous renseigner à la mairie ; nous pourrions vous mettre en relation avec les opérateurs.

❖ Dématérialisation des demandes d'autorisation d'urbanisme



Depuis 2016, de nombreuses démarches administratives sont proposées en ligne, permettant aux usagers d'accéder au service public de manière rapide et simplifiée, avec les mêmes garanties de réception et de prise en compte de leur dossier. C'est le principe de **saisine par voie électronique** (SVE).

Au 1^{er} janvier 2022, la SVE s'appliquera aux demandes d'autorisations d'urbanisme (Permis de construire, d'aménager et de démolir, déclaration préalable et certificat d'urbanisme) avec la capacité pour toutes les communes de recevoir les demandes sous forme dématérialisée.

Grâce à la dématérialisation, vous pourrez saisir et déposer toutes les pièces d'un dossier directement en ligne, à tout moment et où que vous soyez, dans le cadre d'une démarche simplifiée. Plus besoin d'imprimer vos demandes en de multiples exemplaires, d'envoyer des plis en recommandé avec accusé de réception ou de vous déplacer aux horaires d'ouverture de votre mairie : en déposant en ligne, vous réaliserez des économies de papier, de frais d'envoi et de temps. Vous pourrez également suivre en ligne l'avancement du traitement de votre demande, accéder aux courriers de la mairie, etc. Une fois déposée, votre demande sera instruite de façon dématérialisée pour assurer plus de fluidité et de réactivité dans son traitement.

Les services de votre commune restent vos interlocuteurs de proximité pour vous guider avant le dépôt de votre dossier, mais aussi pendant et après l'instruction de votre demande. Des informations complémentaires, en particulier l'accès au portail du téléservice, seront disponibles d'ici la fin d'année en mairie et sur le site internet de la commune.

Pour aller plus loin : <https://www.cohesion-territoires.gouv.fr/dematérialisation-des-autorisations-durbanisme>

❖ Les énergies renouvelables citoyennes : une réalité dans le Pays de Saverne, bientôt au Pays de Hanau La Petite Pierre



Depuis 2018, Centrales Villageoises du Pays de Saverne a financé pour plus de 350 000 € d'installation de panneaux photovoltaïques (environ 1 600 m²).

Ce sont actuellement neuf centrales photovoltaïques qui produisent des énergies renouvelables citoyennes :

- à Saverne (3 écoles + club house de foot),
- Monswiller (entreprise privée),
- Thal-Marmoutier (école-mairie),
- Dossenheim (école + préau),
- Bouxwiller (station d'épuration).

Centrale photovoltaïque de l'école de Dossenheim

20,4 kWc avec une extension de 15,6 kWc sur le préau



Cela a été possible grâce à l'engagement de plus de 140 actionnaires qui ont souhaité investir (placement financier éco-responsable) et s'investir (gouvernance citoyenne) dans une entreprise pleinement engagée dans la transition énergétique.

L'entreprise Centrales Villageoises est prête à développer de nouveaux projets sur la communauté de communes de Hanau La Petite Pierre comme elle l'a déjà fait à Dossenheim et Bouxwiller. Pour cela des réunions publiques vont être organisées dès début 2022 dans différentes communes volontaires avec l'objectif de constituer un nouveau collectif citoyen du territoire. Il pourra ainsi assurer le pilotage du projet et le développement de Centrales Villageoises au Pays de Hanau La Petite Pierre.

Pour cela, nous avons besoin d'être rejoint par de nouveaux citoyens qui sont prêts :

- à nous aider dans la gestion de l'entreprise Centrales Villageoises,
- à identifier de nouvelles toitures en sollicitant leurs élus locaux pour la mise à disposition de toits de bâtiments communaux,
- à devenir actionnaire pour financer ces futures installations (une action = 100 € ; rentabilité estimée de 2% par an sur 20 ans).

Le projet Centrales Villageoises est un modèle économique stable et reproductible, qui contribue au développement économique du territoire. Il permet une production d'énergie non fossile locale et mobilise les citoyens pour la transition énergétique du territoire.

Des nouveautés sont envisagées pour fin 2022 :

- encourager les économies d'énergies (défi DECLICS pour les particuliers ou championnat CUBE pour les bâtiments publics/privés et bâtiments d'enseignement),
- l'accompagnement des particuliers dans leur projet d'installation photovoltaïque (3 à 9 kWc),
- la promotion de kits solaires et solidaires (1, 2 ou 4 panneaux).

Les engagements de la France pour la réduction des gaz à effet de serre et le changement climatique sont aussi ceux des territoires avec et pour les citoyens, les associations, les entreprises et les collectivités qui les composent. Avec Centrales Villageoises, chacun peut faire sa part et même plus !

Chiffres Clés :

- 137 actionnaires
- 9 installations et 288 kWc installés
- 285 MWh de production électrique prévue par année complète de fonctionnement
- depuis 2018 : 386 MWh ont été injectés dans le réseau
 - = 27 tonnes de CO₂ évités
 - = 89 arbres plantés
 - = la quantité d'électricité consommée par 83 foyers/an

Rejoignez-nous, devenez acteur de la transition et producteur d'énergies renouvelables.

Contact : courriel : paysdesaverne@centralesvillageoises.fr

site internet : www.paysdesaverne.centralesvillageoises.fr



Sport, culture et animation

Les Montées du Daubenschlag 2021



Le **dimanche 12 septembre**, sous un beau soleil, les traileurs se sont élancés pour la troisième édition des Montées du Daubenschlag organisée par le Comité des fêtes, l'Union Cycliste des Vosges du Nord et l'association Usep Les Loups.

Cinq courses étaient au programme. Malgré la pandémie et le pass sanitaire, la fête a eu lieu. Les 355 coureurs aguerris se sont affrontés en gravissant les pentes et les dénivelés. Sur le site de la Salle de la Zinsel, les nombreux spectateurs ont pu applaudir les coureurs plus ou moins jeunes.

Les deux circuits adultes ont emmené les compétiteurs à la ruine du Daubenschlag puis à proximité de la croix de Langentahl avant de leur faire monter le Plattenweg et de terminer du côté du Gauxberg et du Kugelberg.

Les athlètes locaux ont pu se mettre en évidence sur leurs terres avec plusieurs belles performances du côté des jeunes. Chez les adultes, on notera une troisième victoire en trois éditions pour Emmanuel Allenbach.



Un nouveau parcours de santé à l'horizon du printemps

Le conseil municipal a validé le projet d'installation d'un parcours de santé, « **Le parcours des Totems** », à proximité de l'espace des Totems, près du camping. Le coût de l'aménagement s'élève à 14 000 €.

Depuis la première édition du trail en 2019, ce secteur est très emprunté par toutes sortes de promeneurs et de sportifs. La commune souhaite offrir à ses concitoyens la possibilité de faire des exercices physiques pour se maintenir en bonne santé tout en bénéficiant d'un environnement naturel unique. Ce parcours circulaire de 2700 m accueillera huit agrès de tous types. Il sera libre d'accès et aura un profil en dénivelé. Il sera donc exigeant pour ceux qui voudront le réaliser entièrement en courant.



Par ailleurs, situé entre Dossenheim et Ernolsheim, la prochaine mise en place de ces structures permettra une collaboration entre les deux communes dans le cadre d'un **projet participatif et citoyen**. Toutes les personnes souhaitant participer à la mise en place de ces agrès peuvent se faire connaître à la mairie et seront contactées le moment venu.

Stade de football

La commune a engagé **l'entretien et la rénovation complète** du stade d'honneur pour un budget de 15 000 €.

De plus, les travaux de crépissage des tribunes et de l'arrière du kiosque finalisent l'aménagement de cet espace.



Bibliothèque

Dialogue entre un élève de maternelle et un membre de l'équipe de la bibliothèque.

- Où es-tu ici ?
- A la bibliothèque !
- Tu peux me dire ce que tu vois ?
- Des livres, des CD, des DVD et ... des jouets ! (hé oui, il y a eu une expo de jouets anciens du 24 octobre au 26 novembre - voir les photos)
- Comment es-tu venu aujourd'hui ?
- Avec la maîtresse. Pour écouter des histoires, des Kamishibai.
- Tu peux expliquer ?
- C'est comme un petit théâtre avec des images et quelqu'un qui raconte
- Et après le Kamishibai, qu'est ce que tu vas faire ?
- Je regarde des livres. J'aime bien les livres sur les pompiers !
- Tu sais que tu peux venir les emprunter avec tes parents ou tes grands parents...



La bibliothèque est ouverte à tous, adultes et enfants dès le plus jeune âge.



On y trouve des livres cartonnés, des albums, des livres de contes, des livres adaptés aux enfants en cours d'apprentissage de la lecture, des BD, des mangas et des documentaires (et pas seulement sur les pompiers !), des CD, des DVD. Et si on ne trouve pas ce que l'on cherche, on peut le commander ! Un service de navette nous livre deux fois par mois les documents réservés auprès de la Bibliothèque d'Alsace.

Il y a aussi des revues pour les enfants : *Images et docs*, *J'aime lire*, *Les belles histoires*.

L'inscription est gratuite pour petits et grands.

La bibliothèque est ouverte le lundi et le mercredi de 17h à 18h30, le vendredi de 16h à 18h.

Elle sera fermée durant les vacances de Noël.

Retrouvez nous sur  : **Bibliothèque municipale de Dossenheim sur Zinsel**

L'équipe de la bibliothèque

Commémorations



14 JUILLET 2021 : Cette année encore la Fête Nationale s'est déroulée sans défilé et avec un public moins nombreux, toujours en raison des contraintes sanitaires. Le maire a fait son allocution en basant son discours sur les valeurs républicaines que sont «Liberté, Egalité, et Fraternité» et a déposé une gerbe au pied du Monument aux Morts, en présence de M. Bruno Kister, son voisin et ami d'enfance, actuel nouveau maire de Reinhardsmunster. L'hymne national a été entonné en présence de l'Echo des Vosges, et les 14 Juilletwecke distribués aux enfants par le biais de l'école. Le vin d'honneur, initialement prévu en plein air a été servi dans la Salle de la Zinsel, suite à une météo capricieuse, mais la soirée festive animée par les Sheerdoor a été appréciée par les citoyens.

11 NOVEMBRE 2021 : La cérémonie commémorative du 11 novembre, à l'occasion de l'Armistice a été un moment de souvenirs et d'émotions devant le Monument aux Morts. Le discours du Maire empreint de solennité s'est déroulé devant un public venu nombreux. Par la même occasion, la municipalité a remis officiellement les écharpes tricolores aux huit jeunes élus au Conseil des Jeunes, dont l'enjeu majeur sera de participer activement à la vie de la commune. Leur premier geste citoyen a été de déposer la gerbe. Cette mémorable cérémonie s'est poursuivie par une minute de silence et le chant de la Marseillaise.



L'HISTOIRE DU CONSEIL DES JEUNES ...

EN SEPTEMBRE, L'ENSEMBLE DES JEUNES DE NOTRE COMMUNE, ÂGÉS ENTRE 14 ET 17 ANS, A ÉTÉ CONVIÉ À UNE RÉUNION D'INFORMATION. L'IDÉE EST DE FAIRE ÉMERGER UN GROUPE DE HUIT ADOLESCENTS DYNAMIQUES QUI SOUHAITERAIENT REPRÉSENTER LEURS CAMARADES AU CONSEIL DES JEUNES.

CE CONSEIL A POUR VOCATION DE FAIRE ENTENDRE LEURS AVIS, LEURS PRÉOCCUPATIONS ET LEURS BESOINS, DE COLLECTER DES IDÉES POUR AMÉLIORER LE CADRE DE VIE DANS LA COMMUNE, D'ÊTRE FORCE DE PROPOSITION ET DE MENER À BIEN DES ACTIONS ET DES PROJETS QUI LEUR TIENNENT À COEUR. C'EST AUSSI UN MOYEN DE S'INITIER À LA VIE POLITIQUE, DE S'INVESTIR DANS LA VIE LOCALE, D'ÊTRE CONSULTÉ ET DE COLLABORER SUR DES PROJETS EN RÉFLEXION PAR LE CONSEIL MUNICIPAL.

POW!



8 OCTOBRE : ÉLECTIONS

LES ÉLUS

8 TITULAIRES : MATEO DUROUSSEAU, NOEMIE EPPINGER, NATHAN GEYER, NATHAN HICKEL, MARGOT MARCHAL, SARAH WEINSTEIN, LUCAS WILD, MAXIME WILD.

4 SUPPLÉANTS : NIELS BERTHELOT, ZACHARIE BILGER, THIBAUT ENSMINGER, EMMIE MULLER.

14 OCTOBRE : INSTALLATION DU
CONSEIL ET SIGNATURE DE LA
CHARTRE DES ÉLUS



11 NOVEMBRE : REMISE
DES ÉCHARPES

PREMIER PROJET



RÉAMÉNAGEMENT D'UN LOCAL
POUR POUVOIR SE RETROUVER,
CRÉER DES SOUVENIRS, LAISSER
UNE TRACE POUR LES
GÉNÉRATIONS FUTURES.



VENTE DE TOMBOLAS POUR
PERMETTRE DE FINANCER UNE
PARTIE DE LEUR PROJET



MERCI BEAUCOUP
POUR VOTRE
ACCUEIL ET VOTRE
GÉNÉROSITÉ

WOW!

À SUIVRE...

Le CCAS



Les **après-midi rencontre et jeux** ont, enfin, repris du service depuis septembre. Les participants sont heureux de pouvoir se retrouver pour ces moments conviviaux qu'ils affectionnent tant. Les jeux de société, les discussions et des collations sont au rendez-vous chaque 1^{er} mercredi du mois.

Si vous souhaitez y participer, n'hésitez pas à vous inscrire en contactant la mairie.

Malheureusement, en raison du contexte sanitaire, la **fête des aînés** initialement prévue en janvier, a été annulée et reportée au mois de mars.

La plateforme solidaire fête ses un an !

Besoin d'aide ou envie de proposer la vôtre ?

La plateforme solidaire c'est une **mise en relation directe des gens, où tout le monde en profite !**

* **Les bénéficiaires** : c'est l'occasion de recevoir de l'**aide** pour des petits services du quotidien, de **se simplifier la vie**, de **garder son autonomie** et de maintenir un **lien social fort**. C'est un service **gratuit, sécurisé** (fourni par des bénévoles connus de la mairie) et **évolutif** : si votre besoin évolue, votre demande et le service rendu pourront aussi évoluer.

* **Les bénévoles** : c'est l'occasion de **se rendre utile**, d'apporter de l'aide à des gens autour de soi, mais **sans contrainte** (ou presque) : les bénévoles peuvent **choisir** quels types d'actions ils acceptent et quand, **selon leurs disponibilités**, sans aucune obligation !

* **Les associations** : c'est un moyen de **communiquer** sur ses activités, d'en **faciliter l'accès** grâce à la mise en place de covoiturage, de **trouver des bénévoles** lorsque des événements en requièrent, et à l'inverse de **proposer des bénévoles et des activités**.

Vous aussi vous souhaitez participer ? Alors n'hésitez plus ! Pour vous inscrire, plusieurs possibilités :

- Directement dans votre mairie, auprès du secrétariat ou du responsable du CCAS
- Par téléphone auprès de la communauté de communes : 03 88 70 41 08
- Directement par internet à l'adresse suivante : benevolat.hanau-lapetitepierre.also

L'espace France services

Besoin d'aide pour vos démarches administratives et numériques ?

Depuis juillet, un espace France services a ouvert ses portes dans les locaux de l'Ecole intercommunale de musique à Ingwiller. **Gratuit et ouvert à tous, il facilite l'accès des citoyens aux services publics et à leurs outils numériques.**

Avec de l'ambition d'un retour du service public au sein des territoires, la Communauté de Communes se dote d'un espace France services. Un lieu ouvert à tous, moderne et convivial, qui permet aux habitants de la Communauté de Communes et des environs d'accéder dans un seul et même lieu aux principaux organismes de services publics.

Les usagers du territoire pourront se rendre à l'espace France services d'Ingwiller pour :

- Rechercher les informations relatives aux questions sur l'accès au droit,
- Avoir un accompagnement individualisé si besoin pour les démarches administratives,
- Être accompagné à l'utilisation de l'outil informatique pour effectuer les démarches administratives en ligne,
- Être orienté ou prendre des rendez-vous auprès des services partenaires compétents,
- Récupérer les imprimés des partenaires et être aidé à la complétude des dossiers administratifs.

Pour répondre aux besoins des citoyens, deux agents d'accueil collaborent avec différents partenaires : CAF, Pôle Emploi, Mission locale, CARSAT, La Poste, MSA, Direction Générale des Finances Publiques, CPAM...

Ateliers numériques

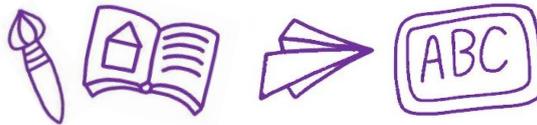
Depuis le 25 novembre 2021, une conseillère numérique France Services, propose des ateliers thématiques afin d'accompagner les personnes dans leur appropriation des usages numériques : initiation aux outils bureautiques, gestion de la boîte e-mail, initiation au fichier PDF, stockage et partage des documents en ligne...

Plus d'information sur : www.cohesion-territoires.gouv.fr/france-services



Vie scolaire, enfance et culte

Du côté de l'école



> Quelques nouvelles de l'école

Après avoir obtenu le **label E3D** (école en démarche de développement durable), l'école a reconduit cette année des projets en lien avec la préservation de la biodiversité.

Ainsi, Madame Ruhlmann a relancé les sorties de **l'école du dehors**. Avec l'aide de la municipalité et de parents investis, un nouveau campement plus à l'abri des coups de vent a pris naissance à proximité du village, dans la forêt.



Les trois classes élémentaires ont organisé l'opération « **Nettoyons la nature** » à la fin du mois de septembre et ont pour l'occasion parcouru l'aire de jeux, les environs de la piste cyclable, les rues des Vignes, de la Zinsel, la Grand'Rue, les rues d'Ernolsheim et d'Oberhof. Motivés à l'idée de nettoyer, les élèves ont également revu les règles de tri.



L'équipe municipale a profité des congés d'été pour effectuer des **travaux de rénovation du préau de l'école**. La couverture qui fuyait depuis plusieurs années a été remplacée par un bac acier plus résistant et qui a tout de suite accueilli l'extension de la **centrale photovoltaïque**. Le coût de la rénovation s'est élevé à 15 000 €.

> L'association Usep de l'école

L'association Usep a organisé le dimanche 10 octobre, une **bourse aux vêtements, jouets et articles de puériculture**. Cette manifestation, suspendue depuis 18 mois, a été une belle réussite. Plus de 50 exposants et 600 visiteurs ont parcouru les allées durant les 6 heures d'ouverture. La prochaine bourse est programmée le dimanche 13 mars 2022.

> Au sujet du futur regroupement pédagogique intercommunal

Les maires de Dossenheim sur Zinsel, Neuwiller-lès Saverne, Weiterswiller et Weinbourg ont rencontré fin octobre les deux représentantes de l'éducation nationale : Mesdames Sabelline Poirer et Stéphanie Didiot, inspectrices départementales des circonscriptions de Saverne et des Vosges du Nord.

Ils ont renouvelé leur engagement auprès d'elles. Ils ont également réitéré leur demande de garder les écoles ouvertes dans les villages et d'accueillir au sein du regroupement un **site bilingue paritaire**.

Un futur échéancier de mise en place du **RPI** permettra aux quatre communes de définir le cadre scolaire commun, définir la structure administrative de support et la mise en œuvre administrative de l'ensemble. Tout dépendra de la date de mise en place de la nouvelle structure intercommunale (**rentrée 2022 ou 2023**).

Du côté du périscolaire

L'année 2021 touche bientôt à sa fin. Une année particulière mais riche en projets et activités pour les enfants des périscolaires AGF de la Communauté de communes Hanau La Petite Pierre.

Fiers de ce qu'ils ont accompli à l'aire de jeux, aux abords du périscolaire et tout au long de l'année, les enfants et l'équipe du périscolaire de Dossenheim sont déjà en pleine réflexion concernant les actions et les projets qu'ils pourront réaliser en 2022.



Le thème commun à toutes les structure AGF du BAS-RHIN « **IMAGI'NATURE** » restera au cœur de nos projets que ce soit par des activités manuelles, culinaires, par le jeu, des actions en faveur de l'environnement...

L'investissement des enfants et de l'équipe dans la vie locale sera maintenu, par la réalisation d'autres **décorations pour les espaces communaux**, par la **contribution auprès d'associations** du village ou lors **d'évènements** organisés par la commune.

De nombreuses **journées ou soirées** à thème auront lieu dans notre structure pour le plaisir des petits et des grands.



Pour clore cette année 2021 tout en douceur, une petite fête de Noël s'est déroulée le mardi 14 décembre pour les enfants inscrits au périscolaire.

Les enfants ainsi que toute l'équipe du périscolaire de Dossenheim sur Zinsel vous souhaitent de très belles fêtes de fin d'année. Que le bonheur soit au rendez-vous dans vos cœurs et dans celui de vos proches !

Nous vous invitons à suivre notre quotidien, nos projets, sur notre page Facebook : **Périscolaire de Dossenheim/Zinsel**.

Pour tous renseignements, vous pouvez nous contacter :

- par mail : peri.dossenheim@agf67.fr
- par téléphone : **06 12 78 52 31**

Du côté des paroisses

> Paroisse catholique

La paroisse de Dossenheim fait partie de la Communauté de Paroisses Catholiques du Bastberg et du Pays de La Petite Pierre, dont voici les coordonnées:

Monsieur l'Abbé **Cyrille LUTZ**, curé

- Adresse : 19 rue des Mines - 67330 Bouxwiller
- Téléphone : 03 88 70 00 51
- Adresse courriel : comcathhanau@orange.fr
- Site internet :
<https://www.alsace.catholique.fr/zp-saverne/cp-du-pays-du-bastberg-et-de-la-petite-pierre/>
- Page Facebook : Paroisses Catholiques du Bastberg et du Pays de La Petite-Pierre

> Paroisse protestante :

Monsieur **Nicolas BRULIN**, pasteur de l'UEPAL (Union des Églises Protestantes d'Alsace et de Lorraine)

- Téléphone : 07 81 60 86 75
- Adresse courriel : nicolas.brulin@uepal.fr
- Page Facebook : Paroisse Protestante de Dossenheim



Culte d'envoi et d'installation

Le Pasteur BRULIN entouré des Pasteurs du Consistoire de Dettwiller, de l'Inspectrice Ecclésiastique, des Inspecteurs laïques, des Députés au Consistoire Supérieur, des Présidents de Consistoire et des Conseillers presbytéraux des paroisses de Dossenheim et d'Ernolsheim

> Cimetières

Un nouveau règlement des cimetières a été voté par le conseil municipal ; il est consultable à la mairie, sur le site de la commune et sera affiché dans chaque cimetière, dont ci-dessous des extraits.

✓ **Renouvellement des concessions et cavurnes temporaires**

« A défaut de renouvellement d'une concession et cavurne temporaire, la commune pourra reprendre le terrain deux années révolues après l'expiration de la période pour laquelle il avait été concédé.

En cas de non-renouvellement, les familles doivent faire enlever les monuments et signes funéraires placés sur la concession avant l'expiration du délai légal.

A l'expiration des délais fixés selon le règlement pour le renouvellement des concessions temporaires, la pierre tumulaire et tous les matériaux et accessoires des monuments non réclamés et non enlevés par les familles appartiendront à la commune. »

✓ **Entretien des tombes et de leurs abords**

« Les monuments funéraires devront être maintenus en bon état de conservation et de solidité par les concessionnaires. Les familles peuvent prendre elles-mêmes soin de l'entretien, de la décoration des tombes et de ses abords ou délégué cette mission à des entreprises spécialisées.

Une concession abandonnée et non entretenue pourra être reprise par la mairie après constat officiel de l'abandon et au terme d'une démarche administrative.

Si un monument vient à s'écrouler et que, dans sa chute, il endommage des sépultures voisines, un procès-verbal sera immédiatement dressé et une copie de celui-ci sera laissée à la disposition des intéressés. »

Un prestataire s'est proposé pour vous accompagner, vous servir et vous établir un devis pour l'entretien et le nettoyage de vos concessions.

Ses coordonnées sont :

« **AUX SOINS DES AMES** »

Mme Fanny IRION

16A rue de l'Église

67170 HOHATZENHEIM

Téléphone : 06 61 59 66 70

Mail : auxsoinsdesames@hotmail.com



Environnement, tourisme et forêt

L'association « Dossme Mini Heimet » fête ses 40 ans !

PATRIMOINE EN FÊTE!
DOSENHEIM-SUR-ZINSEL

40 ANS
DOSSME MINI HEIMET

EXPO MÉTIERS ARTISANAUX

ANIMATIONS MUSICALES

ANIMATIONS MÉDIÉVALES

GRAND RASSEMBLEMENT DE VOITURES ANCIENNES

Contact :

40ansdmh@gmail.com

DANIEL HAEFFNER
06 42 87 30 56

MATTHIEU KLEITZ
06 83 71 85 46

DIMANCHE
5 JUIN
2022

Prix des stands :

30 € les 5 mètres



Associations et commerçants

La parole est aux associations et aux commerçants de la commune. Chacun d'entre eux a été contacté, en voici les retours relayés dans cet encart.

Eco'Harmony

Éducation à l'environnement

Spécialités : Zéro Déchet et Permaculture



● Activités

- Eco-Ateliers participatifs
- Accompagnement, coaching transition écologique
- Vente de produits éco-responsables (sur les marchés, événements, foires, en réunion à domicile...)
- Animations de sensibilisation
- Formations (permaculture et Zéro Déchet)

Exemples d'éco-ateliers :

- Fabrication de produits ménagers écologiques, de cosmétiques bio, de savons/shampoings solides bio,
- découverte des plantes sauvages comestibles,
- cuisine anti gaspillage alimentaire,
- Upcycling (surcyclage) : pour réutiliser plutôt que jeter,
- Ateliers ponctuels divers (bombes à graines, création d'herbiers, décors Halloween ou Noël Zéro Déchet...)
... et bien d'autres encore !



● Public

- Collectivités et organismes (écoles, communes, associations, ...)
- Entreprises (désireuses d'offrir à leurs salariés des possibilités de changer leurs pratiques, au bureau comme à la maison)
- Particuliers, en direct

● Pour plus d'informations :

- **Facebook** Eco'Harmony
- **Téléphone** : 06 32 05 41 68
- **Site internet** : www.ecoharmony.fr





Agenda

Janvier – Juin 2022

DATES	EVENEMENTS	ASSOCIATIONS	LIEU ET HORAIRE
02/01	Veillée "Musique et chants"	Paroisse protestante	Eglise de Dossenheim - 17h
05/01	Après-midi récréative	Commune - CCAS	Salle de la Zinsel - 14h
14/01	Assemblée générale	Dossenheim Animations	Salle de la Zinsel - 20h
16/01	Célébration de la semaine pour l'unité des chrétiens	Paroisses	Eglise catholique de Neuwiller - 11h
18/01	Permanence UNIAT	UNIAT	Salle de la Zinsel - 8h30 -12h
02/02	Après-midi récréative	Commune - CCAS	Salle de la Zinsel - 14h
06/02	Marche hivernale	Football Club Dossenheim	Salle de la Zinsel
11/02	Assemblée générale	S'Krütkepfeltheater	Salle de la Zinsel - 20h
19/02	Soirée après-ski	Football Club Dossenheim	Salle de la Zinsel
25/02	Don du sang	Section locale des donneurs de sang	Salle de la Zinsel - 17h - 20h
02/03	Après-midi récréative	Commune - CCAS	Salle de la Zinsel - 14h
04/03	Assemblée générale	Club Vosgien	Salle de la Zinsel - 20h
06/03	Journée mondiale de Prière	Paroisses	Eglise de Dossenheim - 10h
11/03	Assemblée générale	Section locale des donneurs de sang	Salle de la Zinsel - 20h
12/03	Ouverture pêche rivière	AAPPMA	Etang du Hirtzthal
13/03	Bourse aux vêtements	Usep les Loups	Salle de la Zinsel
15/03	Permanence UNIAT	UNIAT	Salle de la Zinsel - 8h30 -12h
18/03	Assemblée générale	Dossme Mini Heimet	Salle de la Zinsel - 20h
25/03	Assemblée générale	UNIAT	Club House - 20h
27/03	Fête des aînés	Commune - CCAS	Salle de la Zinsel - 11h30
01/04	Assemblée générale	Pro-Daubenschlag	Ernolsheim-lès- Saverne
02/04	Marathon Skat	Skat club	Salle de la Zinsel
06/04	Après-midi récréative	Commune - CCAS	Salle de la Zinsel - 14h
09/04	Journée citoyenne	Commune	Salle de la Zinsel - 8h
10/04	1 ^{er} tour élection présidentielle	Commune	Ecole primaire - 8h - 18h
18/04	Pêche libre pour tous	AAPPMA	Etang du Hirtzthal - le matin
24/04	2 ^{ème} tour élection présidentielle	Commune	Ecole primaire - 8h - 18h
04/05	Après-midi récréative	Commune - CCAS	Salle de la Zinsel - 14h
06/05	Don du sang	Section locale des donneurs de sang	Salle de la Zinsel - 17h - 20h
08/05	Cérémonie Fête de la Victoire 1945	Commune	Monument aux Morts + Salle
08/05	Pêche inter sociétés - associations	AAPPMA	Etang du Hirtzthal - journée
17/05	Permanence UNIAT	UNIAT	Salle de la Zinsel - 8h30 -12h
26/05	Brocante	Football Club Dossenheim	Salle de la Zinsel
01/06	Après-midi récréative	Commune - CCAS	Salle de la Zinsel - 14h
04/06	Soirée années 80	Dossenheim Animations	Salle de la Zinsel
05/06	40 ans de Dossme Mini Heimet	Dossme Mini Heimet + associations	Salle de la Zinsel
12/06	1 ^{er} tour élections législatives	Commune	Ecole primaire - 8h - 18h
12/06	Fête paroissiale	Paroisses	Salle de la Zinsel
19/06	2 ^{ème} tour élections législatives	Commune	Ecole primaire - 8h - 18h

Calendrier des collectes SMICTOM



Collecte des **ordures ménagères** :
Vendredi



Collecte du **tri sélectif** :
Mardi des semaines paires

Déchèterie mobile, rue du Stade, de 11h à 18h

Les 1^{ers} mercredis du mois	mercredi 5 janvier 2022
	mercredi 2 février 2022
	mercredi 2 mars 2022
	mercredi 6 avril 2022
	mercredi 4 mai 2022
	mercredi 1 juin 2022
	mercredi 7 juillet 2022

Des nouveautés en déchèterie

◆ Vous pouvez désormais trier :



Bouchons en liège
En partenariat avec
Les Bouchons de l'Espoir

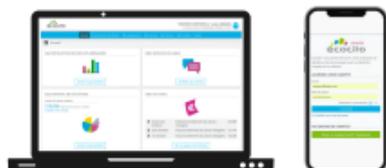


Polystyrène
Dans les cages prévues
à cet effet



**Thermomètres /
Baromètres à mercure**
Ils ont une réserve de
couleur métallique :
argentée / chromée.

◆ A venir, votre compte usager en ligne :



Dès février 2022, vous pourrez créer votre compte usager en ligne.
Ce dernier vous permettra de consulter votre nombre de levées, le
nombre de passages en déchèterie, vos factures, etc.

 Rejoignez-nous sur Facebook,
pour suivre notre actualité

Pour plus d'informations, rendez-vous sur notre site web :
www.smictomdesaverne.com ou par téléphone au **03.88.02.21.80**



Les dépôts sauvages

◆ Les **déchets verts** n'ont pas leur place dans la nature.

La décomposition des déchets verts issus des jardins n'est pas la même qu'en forêt (essences différentes, traitées, etc.). Bien qu'ils se dégradent, leur décomposition entraîne des modifications de la faune et de la flore, ils peuvent attirer des animaux (sangliers) mais aussi favoriser le développement de plantes invasives contre lesquelles il faut se battre. De plus, certaines essences mettent longtemps à se dégrader et asphyxient de ce fait le sol de nos belles forêts.

Maintenant que vous savez, faites preuve de civisme, apportez vos déchets verts en déchèterie !

◆ De nombreux **dépôts sauvages** (déchets verts, ordures ménagères ...) ont été recensés dans la commune. Pour stopper ces pratiques, un projet de pénalités financières va être soumis au prochain conseil municipal. En effet, une amende de 500 € est envisagée pour sanctionner ces infractions.



Etat civil

Juillet – Décembre 2021



Naissances



Nolan MACK

- **Nolan MACK**, né le 21 juillet 2021 à Saverne,
Fils de Audrey et Antoine MACK
- **Sandro LEICHTWEISS**, né le 22 juillet 2021 à Saverne,
Fils de Franziska ALTEKOESTER et David LEICHTWEISS
- **Ulysse ALMERT**, né le 13 septembre 2021 à Saverne,
Fils de Audrey et Vivien ALMERT

Baptême civil

- **Eline CUNRATH**, le 21 août 2021



Eline CUNRATH



Noces d'or (50 ans)



- **Esther et Jean KLEIN**, le 30 juillet 2021
- **Marie-France et Alfred GRIESBAECHER**, le 10 septembre 2021
- **Eilen et Richard HARRISON**, le 31 octobre 2021
- **Michèle et Alfred SIEFER**, le 13 novembre 2021



Jean et Esther



Alfred et Marie-France



Richard et Eilen

Nos doyens

- **Lucie RICHERT**, née **ACKERMANN** le 2 août 1923
- **Antoine HERRMANN**, né le 15 août 1930

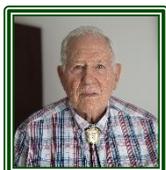


Grands anniversaires



80 ans

- **André GUIGON**



- **Anny ARON**, née LIENHARD



- **Hilda KERN**, née HEUSSNER

85 ans

- **Willy KLEITZ**



- **Roger GRUNER**
- **Esther GUIGON**, née STAUB

Nous remercions vivement toutes ces personnes pour leur accueil très chaleureux lors de nos visites de courtoisie à l'occasion de leurs grands anniversaires et grandes noces.

Ces moments de partage et de convivialité sont très précieux et nous les affectionnons tout particulièrement.

90 ans et plus

- **Lucie RICHERT**, née ACKERMANN
- **Jeanne FREUND**, née FUSS
- **Antoine HERRMANN**
- **Alice BEYER**, née VOECKLER
- **Lucie WILLIG**, née MOTSCH



- **Jeanne NEUBAUER**, née DECKER
- **André REUTENAUER**



- **Madeleine SCHMITT**, née ZWICKEL
- **Hélène GRUNER**, née GING
- **Hélène KUMMER**, née SCHAEFFER



Décès



- **Alain JUNG** : 01/03/1955 – 06/07/2021
- **Willy HEYD** : 03/07/1960 – 02/08/2021
- **Gisèle HILT**, née **REINHARD** : 13/12/1943 – 23/08/2021
- **Joey AMBOS** : 26/11/2003 – 12/09/2021
- **Marie-Reine GEISSWEIDT**, née **EHRHARDT** : 20/02/1951 – 18/09/2021
- **Ernest ADOLFF** : 23/05/1930 – 27/09/2021

Malgré tout le soin apporté au suivi de l'état civil, un oubli peut arriver. Les personnes concernées par un grand anniversaire (80, 85 et 90 et +) ou un anniversaire de mariage ne doivent pas hésiter à se manifester en mairie si elles n'ont pas été contactées ; pensez également à déclarer en mairie votre arrivée ou départ de la commune (document disponible sur notre site).



Points divers

Parole de cigogne

Une fois de plus, notre échassier local reprend sa plume, sur un ton léger comme un oiseau : parole de Cigogne.

Salut Bisame,



Och du Lewer Gott, mehr esch gar nemi ruwig in dem Dorf. « *Mon Dieu plus moyen d'être tranquille dans ce village* ».

Après un an de repos forcé à cause du confinement, voilà que les choses reprennent et qu'ils recommencent tous à s'activer et à refaire la fête.

Je pensais être tranquille pour élever mes petits cigogneaux. Eh oui, cette année on en a eu trois. L'an dernier, on n'en avait eu aucun parce que Mme Cigogne me reprochait mon côté trop volage. Enfin bref, redde m'r nemi devon..., « *n'en parlons plus...* ».

De mon nid sur le toit de l'église, je peux tout voir. Et j'en ai vu ces derniers mois.

Les masques tombent et les gens se lâchent à nouveau. Enfin certains lâchent même un peu trop leur animal de compagnie qui sème des crottes un peu partout dans le village. D'letsch Woch hett zegohr a Dackel vor d'Mairie g'schiesse. Je parle du chien en laisse auquel le propriétaire était très attaché. Ou l'inverse peut-être, mais bon c'est un autre calembour.

Dans mon dernier article, je vous ai raconté la venue de France 3 chez Lydie. Cette fois, c'est apparemment la commune qui aurait recruté un célèbre animateur de France 2 pour leur refuge fortifié. Ma voisine de « Arelse – Ernolsheim » m'a dit que la municipalité avait battu en brèche et qu'ils avaient tiré le gros lot avec un certain Stéphane Bern. Il semblerait qu'il veuille finalement restaurer la maison du « Emile », au croisement, pour en faire un vrai site touristique. Si ça se trouve, je deviendrai moi-même une vedette à plumes et on fera de la concurrence au Royal Palace.

En tout cas, ça bouge à Doss et c'est bon cygne m'a dit mon ami le canard du Osterwase. Même sa cousine, qui a la réputation d'être de mauvaise oie, en est d'accord.

Justement, ça s'agite bien depuis cet été. D'abord la célébration du 14 juillet au cours de laquelle les Dossmer ont repris leurs bonnes vieilles habitudes festives. Ensuite leur fameux trail du Dauben où un certain Allenbach est toujours aussi rapide. Semblerait même que le Maire ait fait installer des feux rouges dans la rue d'Oberhof pour ralentir un peu la vitesse.

Mais le pompon, c'était le Messti. Pas un moment de tranquillité entre le samedi et le mardi. Je vous assure que j'ai vu de drôles d'oiseaux le samedi soir. Même le dimanche matin, on m'a signalé la présence de poulets au croisement. L'après-midi, le cortège des conscrits n'en finissait pas de tourner autour de l'église avec leur musique barbare. Par contre, sur le char des indiens, les jeunes me paraissaient un peu déplumés. Quant au lundi, la salle et les restaurants du coin étaient bondés. A tel point qu'il n'avait plus de harengs marinés pour moi, alors que j'adore ça.

En parlant de mariné, je reprends ma plume (« *le pen* » en anglais) pour vous rappeler qu'en avril 2022 aura lieu l'élection présidentielle. J'espère très fort que vous viendrez nombreux pour vous exprimer et que tout se passera bien. Car ma cousine, la Cigogne noire, se demande déjà si elle pourra revenir de son quartier d'hivernage africain après sa migration. Mais ceci est une autre histoire qui reste à écrire.

En tout cas, mes chers Dossmer, je vous souhaite de passer de belles fêtes de fin d'année dans le respect des gestes barrière, pour vous retrouver l'année prochaine en excellente santé et pouvoir encore vous régaler des dernières nouvelles du clocher. D'ici là, je vous envoie plein de petits becs affectueux.

Vocabulaire

L'**héraldique** est l'art de représenter des armoiries, par la peinture, la sculpture ou tout art graphique, conformément à des règles.

Les **armoiries** sont des emblèmes symboliques pour identifier son porteur, souvent une famille ou une collectivité. Les armoiries peuvent se trouver sur des armes (boucliers), des bannières (drapeaux), des tabars (vêtements), des bâtiments, des documents...

Les armoiries se composent d'un **blason**, en forme d'**écu** (bouclier) ou d'**écusson** (petit écu), et parfois d'**ornements** autour du blason.

Le blason va se **lire** de gauche à droite (de dextre à sénestre) et de haut en bas, comme une page de texte, en partant du fond de l'écu vers les couches superposées, de la plus basse vers la plus haute. **Blasonner** signifie : décrire, expliquer les pièces d'un écu.

Un **sceau** est une empreinte destinée à garantir l'authenticité d'un document ou d'une information. Il se pose sur de la cire ou du plomb pour former un cachet.

Les armes de Dossenheim-sur-Zinsel se blasonnent ainsi :



« De sable au carcan d'or, les chaînes du même mouvant en chevron du chef. ».

Sable = couleur noire



- Or = couleur jaune



- Chef = partie supérieure



- chevron



Le blason de Dossenheim représente un carcan (collier) que portaient les prisonniers autour du cou. Les carcans étaient reliés entre eux par une chaîne.

Ce blason est une création attribuée par une Commission préfectorale en 1952.

Il est tiré d'un sceau de la "communitas DOSENHEIM" de 1623 :

"Saint Léonard debout, tenant une chaîne dans sa main droite et une crosse tournée vers l'extérieur dans sa main gauche".

Saint Léonard est le Patron de la Paroisse catholique de Dossenheim.

Ce blason apparaît à plusieurs endroits à Dossenheim sur Zinsel et sur son courrier officiel. C'est en quelque sorte son emblème.



D'autres armoiries sont visibles sur le bâtiment de la Mairie, au niveau du clocheton :



Ce sont les armoiries des Comtes de Rosen, Seigneur du Baillage du Herrenstein de 1752 à la Révolution, dont faisaient partie Dettwiller et Dossenheim.

La famille von Rosen est une famille de la noblesse livonienne (Baltique orientale), connue depuis le XIII^e siècle, qui a essaimé dans les provinces baltes, en Suède et dans l'Empire russe.

Rheinhold de Rosen a acheté le Baillage du Herrentein à la Ville de Strasbourg en 1652 et s'est établi à Dettwiller. Un de ses descendants a été Maréchal de France : le Maréchal Conrad de Rosen (1628-1715), sous le règne du Roi Louis XIV. Daniel HAEFFNER

Les armes des Rosen se blasonnent ainsi :



« D'or à trois roses de gueules ».

La christianisation et la cour colongère de l'abbaye de NEUWILLER

A partir du III^{ème} siècle, après l'écrasement en 235 de la VIII^{ème} légion romaine et la destruction de son camp de KOENIGSHOFFEN, les ALAMANS intensifièrent leurs incursions en ALSACE et parvinrent à s'installer durablement dans le secteur de SAVERNE. Les ALAMANS formaient un peuple germanique constitué par l'amalgame de plusieurs tribus installées entre l'ELBE et l'ODER. Puis d'autres peuples se sont rattachés à ce noyau, les Semnonnes (Suèves) et les Juthungen et ces populations que l'on appela dès lors «ALEMANI», migrèrent vers le sud, jusqu'au DANUBE puis le RHIN, qu'ils franchissaient régulièrement pour lancer leurs raids. Quand en 357 l'empereur JULIEN arriva par le col de SAVERNE pour reprendre le contrôle de la région et rétablir la frontière du RHIN, les ALAMANS lui firent savoir qu'ils étaient chez eux dans ce territoire conquis par les armes. De fait, ils avaient démolé l'enceinte de TRES TABERNAE, et leurs clans s'étaient partagés les terres qu'ils avaient mises en culture. JULIEN fit reconstruire l'enceinte de la forteresse et préleva sur les moissons des ALAMANS le blé nécessaire au ravitaillement de son armée. Puis il écrasa la coalition Alamane devant STRASBOURG, refoulant les survivants sur la rive droite du RHIN. Mais c'était le chant du cygne, la garnison romaine devant se retirer définitivement de SAVERNE en 401. Dès lors, il n'y avait plus d'obstacle à la colonisation Alamane.

Le passage des Alamans sous domination franque, après la victoire de CLOVIS à TOLBIAC en 496, n'entraîna pas de modification notable de leur implantation ni de leur mode de vie. Contrairement aux Romains, les Alamans ne nous ont laissé ni monuments, ni témoignages écrits. Mais ce sont eux qui ont façonné l'identité des populations Alsaciennes rurales, par leur système de répartition des terres entre les différents clans (Sippen), chaque clan se voyant attribuer un «GAU». Puis, à l'échelle des villages, les terres fertiles étaient partagées équitablement entre les familles, selon un schéma caractéristique ou le ban était divisé en cantons (Gewanne), eux même fractionnés en autant de lanières qu'il y avait de familles. Chaque famille se voyait attribuer une parcelle dans chaque canton, le restant du ban devenant bien communal (Allmend). L'autre héritage que les Alsaciens tiennent de leurs ancêtres Alamans, c'est la langue alémanique, ce dialecte enraciné dans la plaine du RHIN et porte-drapeau de notre culture.

Après sa victoire sur les Alamans à TOLBIAC, CLOVIS s'était converti au christianisme et avec lui l'ensemble de la classe dirigeante franque et de son armée, dont ST LEONARD, patron de DOSENHEIM. Mais le monde rural qui formait l'essentiel de la population était resté fidèle au panthéon des dieux gallo-romains. En réaction contre l'hégémonie des vainqueurs Francs, les Alamans sont eux restés attachés au vieux mythe du crépuscule des dieux, compilé au XIII^{ème} siècle par SNORRI STURLUSON dans EDDA et repris plus tard par le poète musicien RICHARD WAGNER. Il n'est pas possible de détailler ici cette saga apocalyptique où dans le WALHALLA, WOTAN, ODIN, THOR et les VALKYRIES préparent la fin du monde, mais l'ouvrage de GUY TRENDEL illustré par CHRISTOPHE CARMONA, « LES DIEUX OUBLIES DES VOSGES », développe une approche locale du sujet très pertinente.

L'évangélisation de ces populations constitue le fait majeur de notre histoire locale du VI^{ème} au X^{ème} siècle. Elle fut l'œuvre de moines venus d'Irlande, conduits par ST COLOMBAN qui fonda le premier couvent à NEUWILLER vers 610, sur le site d'une église baptismale dédiée à ST JEAN BAPTISTE. COLOMBAN, né en 543, était entré très jeune dans un de ces monastères irlandais réputés dans tout l'occident pour l'excellence de leur enseignement. Ces hauts lieux de la culture chrétienne disposaient de riches bibliothèques, d'érudits venus de tout l'Occident pour étudier les évangiles, y compris apocryphes, et d'ateliers de copistes pour divulguer leur savoir. A l'âge de 40 ans, il entreprit une campagne d'évangélisation sur le continent avec 12 autres moines. A leur arrivée, SIGEBERT I^{er} roi d'AUSTRASIE et petit-fils de CLOVIS, leur confia la christianisation de son royaume. C'étaient des moines missionnaires, sillonnant les campagnes en partageant la dure vie des petites gens. Ils prêchaient la tolérance envers les croyances ancestrales, une discipline

monastique ascétique et l'autonomie par rapport à la hiérarchie de l'église. Ces exhortations à une austérité exemplaire n'étaient pas du goût de l'aristocratie austrasienne, et le rejet de toute ingérence dans leurs monastères irrita bientôt l'église de ROME. Un autre moine iro-écossais, ST BONIFACE, fût chargé de mettre fin aux rites de l'église celtique propagés par ST COLOMBAN. Entre 739 et 745, ST BONIFACE fit destituer l'évêque de STRASBOURG et l'évêque EBERHARD qui avait baptisé ST ODILE. Il alla même jusqu'à demander au pape l'annulation des baptêmes administrés par des moines irlandais.

Petit à petit, les moines missionnaires sont devenus des moines civilisateurs qui aspiraient à une vie plus stable et moins spartiate que celles imposées par les règles de ST COLOMBAN.

En 730, l'évêque de METZ SIGISBALD, issu de l'une de ces puissantes familles d'AUSTRASIE dont les Carolingiens avaient récompensé la loyauté par l'octroi de vastes domaines, chargea ST PIRMIN qui avait déjà réorganisé les abbayes de MURBACH et de MARMOUTIER, d'implanter à NEUWILLER la règle bénédictine. L'intérêt de SIGISBALD et de ses successeurs pour les abbayes de NEUWILLER et MARMOUTIER n'était pas que spirituel. Leur motivation était surtout de renforcer leur suzeraineté sur ces postes avancés de leur zone d'influence de part et d'autre du débouché de la voie stratégique METZ- STRASBOURG. C'est pour cela que DROGON, fils naturel de CHARLEMAGNE, fit transférer en 836 les reliques de ST ADELPHÉ, 10^e évêque de METZ à NEUWILLER et celles de ST CELESTE et ST AUTEUR, 11^e et 13^e évêque de METZ, à MARMOUTIER.

C'est dans le contexte historique et géographique de la création de l'abbaye de NEUWILLER qu'est né, ou du moins s'est développé DOSENHEIM. Ethymologiquement, le nom de la localité est un indice révélateur. DOSENHEIM c'est une « dos ecclesia » ou dotation ecclésiastique, dont les évêques de METZ détenteurs d'un vaste fief dans la région, avaient alloué les revenus à l'abbaye.

A l'origine, c'est une cour colongère, c'est-à-dire un complexe agricole que l'abbaye louait par bail héréditaire à des paysans en contrepartie de diverses redevances. Le territoire d'une colonge était partagé en lots de 7 à 10 hectares par famille. Ces exploitations familiales étaient appelées manses, ou Hube, et les tenanciers des Huber. Le bail était appelé rotule (de Rollen) car écrit sur des rouleaux de parchemin. L'abbaye percevait la dîme, exerçait tous les droits de justice, de pêche, de chasse, les droits sur l'eau des rivières et le contrôle des obligations civiles et religieuses. Les tenanciers bénéficiaient d'un certain nombre de droits d'usage, comme le ramassage du bois mort, la glandée et l'usage de certains prés. Pendant longtemps, DOSENHEIM était administrativement et religieusement quasiment intégré à l'abbaye, au même titre que NEUWILLER et l'autorité était exercée directement par l'abbé, ou du moins en son nom. Durant les premiers siècles, METZ a dirigé son fief sans l'intermédiaire d'un avoué (administrateur des biens temporels de l'évêché), mais avec la multiplication des donations en faveur de l'abbaye, et le développement grandissant du pèlerinage de ST ADELPHÉ, la « sous-traitance » de la gestion économique du fief devint incontournable. Et quand au X^{ème} siècle, Normands (vikings) et Hongrois (magyars) vinrent dans la plaine d'ALSACE et jusqu'à METZ pour piller avec une prédilection particulière les riches monastères sans défense, l'assistance militaire devint tout aussi indispensable que l'assistance administrative pour protéger les abbayes. C'est pour cette raison que se sont multipliés à partir du X^{ème} siècle, ces châteaux forts au-dessus des abbayes comme le HERRENSTEIN.



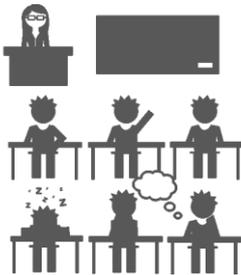
L'histoire des avoués de l'abbaye de NEUWILLER et de leurs châteaux, HERRENSTEIN, HUNEBOURG et WARTHENBERG, fera l'objet du prochain chapitre de cette chronique de DOSENHEIM.

Pour plus de détails sur ces questions, n'hésitez pas à contacter : schmittbiel.christian@orange.fr

Rions en alsacien



❖ In de Schuehl, setzt de Emile vorne un lacht
 Mamzelle freugt : « He, vorum lachs den Du ? »
 « Ich hab eijeri Knie g'sahn...! »
 « Awer Ne !! Pack diene 7 Sache ing Emile, un komm in
 3 Stunde wieder ! »
 Steht de Seppelle üff, nemmt de Frack,
 Schuehlersache, un alles, un well anbheuje...
 Sagt Lehrerin : « He, was marscht dan Du ? »
 « Met dem was Ich g'sann hab, kann ich a ganzi Woch
 t'heim bliewe !!... » ❖



❖ **Bi de Schtironkel (Wètz vom Fridel)**
 Zwei Kàmeràde traffe sech àn de Schtire.
 De erscht sàjt zum àndere : « Dü, Georges, esch hàb'
 nix me ùff de Sohle. Kenn Pfennig mehr. Esch kànn
 mini Schtire nemmi bezähle ».
 « S'esch schlemm, Henner, esch bèn èm salwe
 Züstànd ».
 De Georges geht mèt Gewalt d'Staj nùf èns Büro vom
 Schtironkel.
 Fenèf Minüte später, komm't de Georges weder
 herunter, ganz nàckèt.
 « Dü, sie hànn mèr sogàr mini Kleijder waggenomme,
 de Schlümperi »
 De Henner esch àwer schleuer. Ar geht ohne
 d'Kleijder nùff, so kènne se em nix mej namme.
 A paar Minüte später, komm't hàlt de Henner weder
 herunter, met em a Schnérel vorne drànn gebunde ùn
 a Bouchon hende drenne.
 « Dü, mèr hànn se zogàhr s'Wasser ùn de Gàz
 àbschtellt ». ❖

Coin jeux

M	A	N	T	E	A	U	S	E	Z	V	T	K	G	A	N	T	I
M	B	O	U	L	E	E	L	D	I	J	N	X	G	A	D	Y	B
P	X	K	O	Y	Z	W	F	Y	W	A	O	Q	E	H	É	C	Q
T	N	G	P	K	P	I	W	A	M	O	È	T	L	O	C	W	A
S	D	F	E	L	V	K	S	V	Y	F	L	S	E	P	E	W	M
L	T	É	H	O	B	I	K	C	N	M	É	K	R	X	M	B	A
V	O	V	G	D	J	G	M	X	I	X	F	C	I	Y	B	J	R
C	V	R	F	R	A	L	T	K	H	T	J	P	H	V	R	K	S
V	Q	I	F	X	G	O	B	G	I	R	S	L	B	A	E	I	C
T	A	E	M	L	W	O	H	Y	B	Y	V	K	G	F	R	F	K
Z	V	R	O	U	O	L	A	X	Y	H	F	V	I	I	T	P	C
H	I	X	U	G	J	C	W	I	I	I	H	T	X	V	F	D	E
N	S	W	F	C	L	A	O	R	H	V	B	J	X	R	W	O	I
I	Y	M	L	F	H	A	N	N	I	E	K	K	C	Q	F	W	B
L	D	V	E	G	N	U	Ç	V	L	R	F	Q	X	P	E	O	B
U	N	B	P	L	I	F	R	O	I	D	X	P	Y	X	D	L	A
G	N	E	I	G	E	D	P	A	N	E	G	U	C	R	Y	K	Y
E	R	D	X	B	Z	C	R	F	X	U	R	N	U	S	T	N	O

- | | |
|--------|----------|
| HIVER | DÉCEMBRE |
| NEIGE | JANVIER |
| GELER | FÉVRIER |
| GLAÇON | MARS |
| BOULE | LUGE |
| NOËL | MANTEAU |
| FROID | SKI |
| FLOCON | IGLOO |
| GANT | ÉCHARPE |
| MOUFLE | |





Numéros utiles

MAIRIE – AGENCE POSTALE	03 88 70 00 04	URGENCES	
BIBLIOTHEQUE	03 88 70 35 86	● SAMU/SMUR	15
SALLE DE LA ZINSEL	03 88 70 35 86	● Appels d'urgence en Europe	112
REFUGE FORTIFIE	06 42 87 30 56	● Gendarmerie	17
GRUPE SCOLAIRE		● SAMU Social	115
● Ecole	03 88 70 09 33	● Pompiers	18
● Garderie du matin	06 34 55 40 56	● Allo Enfance en danger	119
● Périscolaire	06 12 78 52 31	● Enfants disparus	116 000
CULTE		SERVICES INTERCOMMUNAUX	
● Paroisse protestante	07 81 60 86 75	● Communauté de communes, Bouxwiller	03 88 71 31 79
● Paroisse catholique	03 88 70 00 51	● Crèche Multi-accueil, Ingwiller	03 88 89 69 47
SANTE		● Ecole de musique, Bouxwiller	03 88 71 32 45
● Dentiste	03 88 70 07 45	● Piscine Hanautic, Bouxwiller	03 88 71 38 38
● Infirmières libérales		● Office du Tourisme, Ingwiller	03 88 89 23 45
Mme ANDRES	06 82 69 97 88	● Relais Assistants Maternels, Ingwiller	03 88 89 69 50
Mmes AUER, CHOUDAR, GARCEAU, GOUIN, GRUBER, HEITZ, RICHERT	06 83 70 80 60	● SDEA – Assainissement, Saverne	03 88 71 60 70
Mmes BEY, MULLER	07 71 61 96 17	● SMICTOM de la région de Saverne	03 88 02 21 80
Mme OSTERMANN-GEIGER	07 70 26 90 05	● Syndicat des eaux potables, Saverne	03 88 91 66 98
Mmes CROUZIT, DELAGE	03 88 91 68 99	FORET	
Mmes BENDER, EBERT, SCHALBER, SCHWALB	03 88 71 34 92	● Office National des Forêts, Saverne	03 88 70 98 32
		● ONF Triage Dossenheim, M. MENEUT	06 11 01 55 43
		● Maison forestière Zellerhof	03 88 70 00 12



L'équipe municipale vous souhaite de



Directeur de la publication : Fabrice Ensminger

Comité de rédaction : Priscilla Brochier, Didier Carmaux, Audrey Eppinger, Catherine Haeffner, Claudine Kister, Patricia Rebmann

Crédit photos : ©Mairie, ©CD67, ©CVDossenheim, ©Daniel Haeffner, ©Didier Adolff, @Bibliothèque, @Moulin Burggraf Becker, @Café du Havre, @Balthazar, @Camping au Pays de Hanau, ©Elodie Weber

Dépôt légal : décembre 2021

Imprimé par Imprimerie Veit - Ne pas jeter sur la voie publique.